

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

JCLV/SDEL/25-7704

LA VILLE DE GUYANCOURT (30 195 habitants), membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, est une ville universitaire qui accueille sur son territoire de nombreuses TPE et PME, ainsi que de grandes entreprises telles que le technocentre RENAULT, Bouygues Challenger, le siège de la caisse nationale du Crédit Agricole, le siège social France et Europe de McDonald's....

Guyancourt s'attache à offrir un haut niveau de services publics pour tous, dans un cadre de vie privilégié (50% d'espaces verts et aquatiques).

Un nouveau quartier, « le quartier des savoirs », verra le jour avec l'arrivée de la nouvelle ligne 18 du Grand Paris. L'aménagement de ce nouveau quartier générera de nouveaux défis d'organisation et d'évolution des services.

RECRUTE POUR SON SERVICE INFRASTRUCTURE AU SEIN DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

UN AGENT TECHNIQUE DE VOIRIE (H/F)

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

MISSIONS :

Sous l'autorité du responsable de la régie Voirie-Tag, composée de 6 agents, vos **principales missions** sont les suivantes :

- Effectuer des travaux d'installation de signalisation routière et de réparation sur la voirie communale (bouchage des nids de poules, reprise ponctuelle des trottoirs, pose de mobiliers urbains, maçonnerie, pavage, dallage, ...),
- Réaliser la manutention pour diverses manifestations
- Poser les panneaux électoraux et installer les bureaux de vote
- Installer les illuminations de fin d'année
- Participer au déneigement des voies en hiver
- Réaliser ponctuellement des actions de nettoyage avec la régie tag

PROFIL :

- CAP ou expériences dans le domaine de la voirie
- Connaissances requises en calculs élémentaires et connaissance générale de base sur la voirie (matériaux, maçonnerie, signalisation routière ...)
- Aptitude à travailler en extérieur quelles que soient les conditions climatiques
- Aptitude à manipuler des matériels de voirie (plaque vibrante, marteau piqueur, rouleau compresseur...)
- Aptitude à porter des charges lourdes et à travailler en hauteur
- Capacité à travailler en équipe, dynamique
- Permis VL obligatoire – permis serait PL apprécié

Rejoignez les équipes de la Ville de Guyancourt

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} février par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration) ou par voie contractuelle

La ville de Guyancourt vous propose :

- Une rémunération comprenant IFSE, CIA et prime annuelle pour les permanents

- Participation aux frais de transport à hauteur de 75% et/ou un forfait mobilités durables si vous utilisez votre vélo personnel, une trottinette ou le covoiturage
- Participation employeur mutuelle et garantie maintien de salaire
- 25 jours annuels + 15 jours de RTT (temps complet 37h30)
- CNAS et Amicale du personnel (lorsque les conditions sont remplies) vous proposent des activités sportives telles que du badminton, course à pied ou marche nordique en forêt, natation et musculation par l'Amicale du personnel, des actions culturelles, CESU, chèques vacances, ...
- Cadre de vie dynamique et agréable : réseau de bus dans toute la ville, RER C station St Quentin en Yvelines, nombreuses pistes cyclables et prochainement le métro M18, de grands espaces verts répartis à travers la commune : parcs, jardins, squares et forêt de la Minière.

Vous pouvez déposer votre **lettre de motivation** et votre **CV** par mail :

✉ recrutement@ville-guyancourt.fr

📬 ou par courrier :

Monsieur le Maire

14 rue Ambroise Croizat – BP 32

78041 Guyancourt Cedex